COURS 14:

-EXERCICES RÉCAPITULATIFS

1. ÉTUDE DU TEXTE SUIVANT:

Lettre II à Julie

Que je me suis abusé, mademoiselle, dans ma première lettre ! Au lieu de soulager mes maux, je n’ai fait que les augmenter en m’exposant à votre disgrâce, et je sens que le pire de tous est de vous déplaire. Votre silence, votre air froid et réservé, ne m’annoncent que trop mon malheur. Si vous avez exaucé ma prière en partie, ce n’est que pour mieux m’en punir. E poi ch’amor di me vi fece accorta, Fur i biondi capelli allor velati, E l’amoroso sguardo in se raccolto. Vous retranchez en public l’innocente familiarité dont j’eus la folie de me plaindre ; mais vous n’en êtes que plus sévère dans le particulier ; et votre ingénieuse rigueur s’exerce également par votre complaisance et par vos refus. Que ne pouvez-vous connaître combien cette froideur m’est cruelle ! vous me trouveriez trop puni. Avec quelle ardeur ne voudrais-je pas revenir sur le passé, et faire que vous n’eussiez point vu cette fatale lettre ! Non, dans la crainte de vous offenser encore, je n’écrirais point celle-ci, si je n’eusse écrit la première, et je ne veux pas redoubler ma faute, mais la réparer. Fautil, pour vous apaiser, dire que je m’abusais moi-même ? faut-il protester que ce n’était pas de l’amour que j’avais pour vous ?… Moi, je prononcerais cet odieux parjure ! Le vil mensonge est-il digne d’un cœur où vous régnez ? Ah ! que je sois malheureux, s’il faut l’être ; pour avoir été téméraire, je ne serai ni menteur ni lâche, et le crime que mon cœur a commis, ma plume ne peut le désavouer. Je sens d’avance le poids de votre indignation, et j’en attends les derniers effets comme un grâce que vous me devez au défaut de toute autre ; car le feu qui me consume mérite d’être puni, mais non méprisé. Par pitié, ne m’abandonnez pas à moi-même ; daignez au moins disposer de mon sort ; dites quelle est votre volonté. Quoi que vous puissiez me prescrire, je ne saurai qu’obéir. M’imposez-vous un silence éternel ? je saurai me contraindre à le garder. Me bannissez-vous de votre présence ? je jure que vous ne me verrez plus. M’ordonnez-vous de mourir ? ah ! ce ne sera pas le plus difficile. Il n’y a point d’ordre auquel je ne souscrive, hors celui de ne vous plus aimer : encore obéirais-je en cela même, s’il m’était possible. Cent fois le jour je suis tenté de me jeter à vos pieds, de les arroser de mes pleurs, d’y obtenir la mort ou mon pardon. Toujours un effroi mortel glace mon courage ; mes genoux tremblent et n’osent fléchir ; la parole expire sur mes lèvres, et mon âme ne trouve aucune assurance contre la frayeur de vous irriter. 8 Est-il au monde un état plus affreux que le mien ? Mon cœur sent trop combien il est coupable, et ne saurait cesser de l’être ; le crime et le remords l’agitent de concert ; et sans savoir quel sera mon destin, je flotte dans un doute insupportable, entre l’espoir de la clémence et la crainte du châtiment. Mais non, je n’espère rien, je n’ai droit de rien espérer. La seule grâce que j’attends de vous est de hâter mon supplice. Contentez une juste vengeance. Est-ce être assez malheureux que de me voir réduit à la solliciter moi-même ? Punissez-moi, vous le devez ; mais si vous n’êtes impitoyable, quittez cet air froid et mécontent qui me met au désespoir : quand on envoie un coupable à la mort, on ne lui montre plus de colère

(Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*)